

Planification 2017: dépôts et délais des déclarations 2016

		Personnes Physiques		Personnes Morales	
		Remarque: Dès le 1er janvier 2017, la gestion des délais sera traitée d'une manière différente. Nous contrôlerons régulièrement si les déclarations sont transmises aux communes dans les délais impartis. Si la déclaration n'est pas transmise à temps, les mesures suivantes seront prises à l'encontre du contribuable : - Sommutation avec émoluments - S'il y a déjà eu une sommation : Amende d'ordre - S'il y a déjà eu une sommation et une amende : Taxation d'office			
Déclaration 2015 - Steuererklärungen 2015	Janvier	26.01.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	06.01.2017	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation
				Dès 09.01.2017	Notification des sommations sans émoluments
	Février	Dès 20.02.2017	Expédition des déclarations 2016 aux contribuables	03.02.2017	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter l'amende
				Dès 06.02.2017	Notification des amendes
				Dès 07.02.2017	Impression et expédition des déclarations des personnes morales 2016
	Mars	02.03.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut		
			Tout le mois: dépôt des déclarations et demandes de délais par BVR et/ou internet		
	Avril	06.04.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut		
			Tout le mois: dépôt des déclarations et demandes de délais par BVR et/ou internet		
			30.04.2017	Échéance générale du dépôt de la déclaration 2016	
Mai	26.05.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut			
	26.05.2017	Blocage des demandes de délais par paiement BVR et par internet (blocage dès 19h00)			
Juin			30.06.2017	Échéance générale pour le dépôt des déclarations	
Juillet	10.07.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	28.07.2017	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation	
			Dès 31.07.2017	Notification des sommations avec émoluments	
Août	10.08.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	25.08.2017	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter l'amende	
			25.08.2017	Blocage des demandes de délais par paiement BVR et internet (Blocage dès 19h00)	
			Dès 28.08.2017	Notification des amendes	
Septembre	05.09.2017	1ère facturation des délais groupés chez les représentants fiscaux			
	12.09.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut			
Octobre	13.10.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut			
			31.10.2017	Échéance des prolongations des délais des indépendants et ceux accordés aux représentants fiscaux	
Novembre	14.11.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	03.11.2017	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation	
	24.11.2017	Dernière date pour la saisie des 2èmes prolongations par internet par les représentants fiscaux (blocage dès 19h00)	Dès 06.11.2017	Notification des sommations avec émoluments	
Décembre	11.12.2017	2ème facturation des délais groupés chez les représentants fiscaux	01.12.2017	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter l'amende	
	15.12.2017	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	01.12.2017	Dernière date pour la saisie des 2èmes prolongations par internet par les représentants fiscaux (Blocage dès 19h00)	
			Dès 04.12.2017	Notification des amendes	
			31.12.2017	Ultime échéance des prolongations des délais pour les cas particuliers	
Janvier Février 2018	16.01.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	05.01.2018	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation	
			Dès 08.01.2018	Notification des sommations avec émoluments	
			02.02.2018	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter l'amende	
			Dès 05.02.2018	Notification des amendes	